



## PREAVIS DE GREVE

VENDREDI 16 OCTOBRE 2020

La Direction de France Télévisions a décidé de licencier une salariée, journaliste à France 3 Bourgogne, âgée de 58 ans, après 30 années d'ancienneté, de manière brutale et injustifiée.

Son seul tort est d'avoir refusé la signature d'un avenant à son contrat de travail. Alors que la plupart des anciens chefs info web sont devenus rédacteurs en chef adjoints, seule une rétrogradation au sein de la rédaction lui a été proposée.

C'est donc sans aucun scrupule que France Télévisions a utilisé le rejet d'une prétendue offre de reclassement, à propos de laquelle notre collègue avait déjà fait connaître sa position à plusieurs reprises.

Depuis le lundi 5 octobre 2020, elle n'a plus accès aux locaux de l'entreprise.

**Ce licenciement est une violence sociale envers l'ensemble des salariés de France Télévisions, portant atteinte à leur santé.**

**Ce licenciement porte également atteinte à l'égalité de traitement entre les ex-chefs info web. Il s'analyse enfin en une discrimination liée à l'âge.**

L'intersyndicale CFDT, CGT, SNJ et SUD exige la réintégration immédiate et sans condition de la salariée licenciée.

Nous appelons l'ensemble des salariés de France 3 Bourgogne-Franche-Comté à faire grève le 16 octobre 2020, à partir de 0h00, pour une durée de 24 heures.

Dijon et Besançon, le 9 octobre 2020